

À propos de Jean Petitot fils

Autor(en): **Dufaux, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **11 (1933)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



A PROPOS DE JEAN PETITOT FILS

A. DUFAUX.

DE Jean Petitot, le célèbre miniaturiste en émail, rien ne nous est caché. Les travaux de Henri Bordier, de Stroehlin, plus encore le livre de raison de l'artiste, nous permettent de suivre l'émailleur de la naissance à la tombe. En revanche, la vie de son fils Jean — le seul de ses dix-sept enfants qui ait embrassé la carrière paternelle — nous est moins connue. Henri Bordier nous le montre bien œuvrant à Paris, dans l'atelier de son père, après que celui-ci, en 1686, a été chassé de France par la Révocation de l'Edit de Nantes. Petitot fils était alors dans sa trente-troisième année. Encore que les bienveillances de la Cour se fussent étendues jusqu'à lui, il reprit, en 1695, le chemin de Londres. « On ne sait absolument rien de ses dernières années », avoue Henri Bordier. Sir Horace Walpole, dans ses « Anecdotes of painting », nous apprend encore que le fils Petitot et sa famille passèrent de Londres à Dublin, à l'exception d'un des fils du peintre « qui devint major général dans l'armée britannique et mourut, âgé de soixante ans, le 19 juillet 1764, dans une petite ville du Yorkshire ».

Mais comment s'acheva la carrière de Jean II, où et quand il mourut, nous l'ignorions hier encore.

Il n'en va plus de même aujourd'hui. A M. Lucien Morel d'Arleux, ancien maire de La Queue-en-Brie (S.-et-O.) échut, en effet, la bonne fortune de retrouver, dans les registres de l'état-civil de cette commune, l'acte de décès de Jean Petitot fils. Tout courant, l'heureux chercheur l'apporta au Musée de Genève, où déjà sont réunis tant de témoins du talent des Petitot.

Voici, fidèlement copié, le texte du précieux document :

« L'an mil sept cent deux, le vint septième jour du mois d'octobre, Jean PETITOT, âgé de cinquante deux ans ou environ, peintre en Mignature, et Bourgeois de Genève, demeurant ordinairement à Paris, 14 rue de l'Université, faubourg Saint-Germain, Paroisse de Saint Sulpice, décédé le vint cinquième du dit mois, en son chatteau de Maison Seule dit Les Marmousets, après avoir fait refus de rentrer dans le sein de l'Eglise. En présence de Edme Hourdé, chirurgien, et de Philippe Chalumeau jardinier, tous deux de cette paroisse. A été inhumé dans le jardin de sa

maison, derrière la grange. En présence des témoins cy dessus nommés Et de Jean Catillon, Bourgeois de Paris y demeurant sur le quay de l'horloge du Palais, Paroisse Saint Barthélémy qui ont signé à l'exception de Philippe Chalumeau qui a déclaré ne scavoir écrire ny signer de ce Interpellé suivant l'ordonnance. Signé: Jean Catillon Edme Hourdé et Mollée. »

Ainsi, nous voilà au clair, grâce à l'obligeance d'un aimable magistrat municipal. Jean Petitot fils, après avoir longtemps pérégriné, se réinstalla à Paris (14, rue de l'Université), acquit, à la Queue-en-Brie, le « chatteau » de Maison Seule, dit le Marmouset, et y mourut le 25 octobre 1702.

Qu'un portraitiste en émail puisse acquérir un domaine, la chose vaut d'être marquée. La réputation de Petitot fils ne peut qu'y gagner. Jusqu'ici, son talent était un peu discuté. Le souvenir du père laissait l'enfant dans l'ombre. De méchants critiques, devant un Petitot de facture médiocre (Il en est. Quel artiste n'est pas inégal ?) se dépêchaient de l'attribuer à Jean II. Cependant, son portrait « fait par luy-même, d'âge de 33 ans, 1685 » n'est point méprisable. Il a de l'allure, à en juger par sa reproduction en gravure, parue dans la « Gazette des Beaux-Arts » de 1867, 1^{er} volume, page 252. Sans doute Jean II s'est-il inspiré, pour le visage, du portrait qu'avait fait de lui Mignard, quelques années auparavant. Du moins, le modelé, l'éclairage de l'émail le laisseraient croire. Mais à la somptuosité du manteau, à l'agrément des colifichets se décèle l'homme arrivé, le châtelain des Marmousets. Jean Petitot fils a donc dû peindre beaucoup de portraits, d'excellents portraits, puisque, à la pointe de ce pinceau dont certains ont nié la finesse, il s'est gagné finalement un château.

La communication de M. Lucien Morel d'Arleux nous permet de le conjecturer, et nous saisissons ici l'occasion de remercier l'obligeant informateur.

